

Le 21 janvier 2005

Monsieur SAINT- GIRON
Recteur de l'Académie de Créteil
4 rue Georges Enesco
94010 CRETEIL

Cabinet du Maire

Nos réf : JFV/CS
☎ : 01.49.74.74.04
Fax : 01.49.47.74.05

Monsieur le Recteur,

Je suis interpellé par les syndicats d'enseignants du lycée Pablo Picasso à Fontenay-sous-Bois, à propos du licenciement d'un professeur de Lettres Modernes.

Cet enseignant est actuellement vacataire et en situation de remplacement d'un professeur en congé de maladie. Ayant effectué ses 200 heures, il est remercié et sera remplacé par un autre professeur vacataire !

Ses collègues posent, avec raison, la question de la continuité pédagogique : les élèves de cette classe vont ainsi « bénéficier » d'un troisième professeur pour commencer leur troisième trimestre ! De plus, cet enseignant, intégré dans l'établissement, se retrouve du jour au lendemain au chômage, sans indemnités, avec comme seule perspective, celle de devenir assistant.

Les enseignants du lycée, aujourd'hui en grève, revendiquent la contractualisation de leur collègue. Je soutiens cette proposition, tant du point de vue humain que du point de vue pédagogique.

A l'heure où des milliers de salariés agissent pour la défense du Service public, je me permets de vous demander d'examiner avec la plus grande attention la situation de cet enseignant, qui ne demande qu'à exercer son métier dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François VOGUET

Sénateur-Maire